

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

---

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 1182

présenté par  
M. Véran

-----

### ARTICLE 29

À l’alinéa 38, après la référence :

« L. 162-17, »,

insérer les mots :

« la référence : « L. 601 » est remplacée par la référence : « L. 5121-8 » et ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d’une référence obsolète.